

N° 30/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31 MAI 2023

OBJET : Retenir un devis pour la reliure des délibérations 2021/2022 et l'Etat Civil 2018/2022

Le trente et un mai deux mille vingt-trois à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 17 mai 2023

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, CATELAN Richard, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSÉ : AUBERT Sylvain (pouvoir donné à M. BOYER-JOLY Gilbert)

Monsieur le Maire rappelle que les registres d'état civil et de délibérations sont des documents uniques dont la reliure est obligatoire, elle concourt à leur préservation. Il est aujourd'hui nécessaire de relier les délibérations 2021 et 2022 ainsi que l'ensemble des actes d'Etat civil de 2018 à 2022. Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les deux devis reçus pour la reliure des registres de la commune.

	ATELIER RELIURE & CIMES	L'ARTISAN RELIEURE
RELIURE DELIBERATIONS	145€ TTC	159€ TTC
RELIURE ETAT CIVIL		
<i>Option 1 : Demi cuir</i>	242€ TTC	240€ TTC
<i>Option 2 : pleine toile</i>	172€ TTC	159€ TTC
Total avec option 1	387€ TTC	399€ TTC
Total avec option 2	317€ TTC	318€ TTC

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir l'offre de l'« ATELIER RELIURE & CIMES » avec l'option 1 pour un montant total de 387€ TTC
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour signer les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

Le Maire,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: mairie@aubessagne.fr